

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MIROVA ACTIONS ENVIRONNEMENT

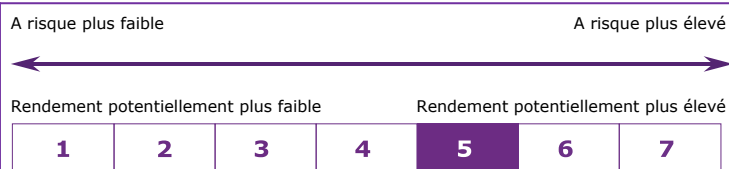
Code ISIN : FR0010016204 Part Mirova Actions Environnement R(C) EUR / Code ISIN : FR0010026310 Part Mirova Actions Environnement R(D) EUR

Société de gestion : Mirova (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître.
- L'OPCVM est nourricier de la catégorie d'action M/D du compartiment maître MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois MIROVA FUNDS. L'objectif de gestion de MIROVA ACTIONS ENVIRONNEMENT est identique à celui de son compartiment maître, sa performance sera inférieure car diminuée des frais de gestion du nourricier. *L'objectif d'investissement du Compartiment maître est de surperformer les marchés européens sur la période d'investissement recommandée minimum de 5 ans au travers de placements dans des sociétés délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux. Conformément à sa politique d'investissement, le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice spécifique, mais sa performance peut être comparée à titre indicatif à celle de l'indice MSCI Europe Dividendes net réinvestis en euro, qui est représentatif des marchés boursiers européens.*
- La politique d'investissement du compartiment maître consiste à investir dans des actions de sociétés européennes dont les activités englobent la conception, la production, la promotion ou la commercialisation de technologies, services ou produits qui contribuent à la protection de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie. Elle privilégie les thèmes phares de l'investissement durable : santé, énergie, gestion des ressources naturelles, consommation, construction et urbanisme, mobilité, technologies de l'information et finance.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le fonds est investi dans son fonds maître et à titre accessoire en liquidités. Le compartiment maître investit au moins 80 % de ses actifs nets dans des actions européennes et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des liquidités et des instruments du marché monétaire.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et sont exécutées quotidiennement sur la valeur liquidative du lendemain, établie après celle de son maître.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,71%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

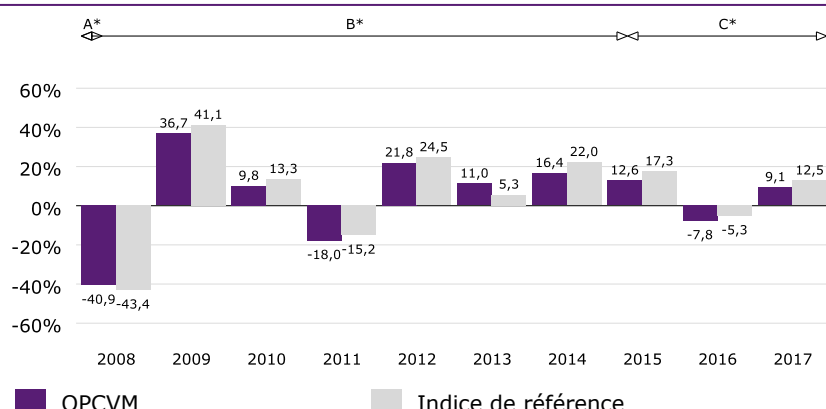
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.mirova.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Indice actions foncières France (indice SBF Real Estate) jusqu'au 31 mai 2006

B*: Passage sur un indice Actions foncières Zone Euro (indice FTSE EPRA EuroZone) à partir du 01 juin 2006

C*: Passage sur un indice FTSE EPRA Europe Capped DNR (dividendes nets réinvestis) à partir du 16/04/2015

A compter du 29/06/2018, le fonds devient nourricier de Mirova Europe Environmental Equity Fund : changement de stratégie, de profil rendement/risque. Passage à l'indice MSCI Europe DNR (dividendes nets réinvestis) comme indicateur de référence.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1972.**
- **Année de création des parts Mirova Actions Environnement R(C) EUR et Mirova Actions Environnement R(D) EUR : 1971.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
Mirova – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante :
ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.mirova.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.mirova.com.
- La responsabilité de Mirova ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.